**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 34 (1946)

**Heft:** 702

**Artikel:** Hommages à Emilie Gourd : (suite des messages)

**Autor:** A.W.-G. / Gourd, Emilie

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-265727

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 23.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

### Pour et contre le vote des femmes

### Délégations féminines devant nos autorités.

Dans les nombreux cantons où le vote des femmes est à l'ordre du jour, il y eut ces temps derniers pas mal de débats intéressants dont les quotidiens nous ont fait parvenir quelques échos. N'est-il pas opportun d'évoquer ici deux séances plus mémorables pour nous parce que des femmes y sont intervenues?

La première séance eut lieu le 14 janvier Genève de cette année, l'autre à Zurich, le 28 janvier. Ces deux manifestations étaient pour-tant fort différentes: à Genève, les délégatant fort différentes: à veneve, les delega-tions parlèrent en présence des membres de la Commission du Grand Conseil chargée d'é-tudier la question. A Zurich, c'est au cours d'une séance plénière du Grand Conseil que les « oratrices » furent appelées à présenter leurs exposés contradictoires.

#### A GENÈVE

les groupements féminins qui veulent faire triompher leur droit au suffrage avaient de-mandé à la commission de bien vouloir recemanue a la commission de bien vouloir rece-voir une délégation qui eût l'occasion de faire valoir auprès d'eux ses divers arguments. La réponse de la Commission fut favorable, aussi

valoir auprès d'eux ses divers arguments. La réponse de la Commission fut favorable, aussi les groupements s'entendirent-ils pour envoyer des délégaées représentant des milleux différents et chargées de défendre des points de vue différents.

Me Bondallaz, vice-présidente de l'Association genevoise pour le suffrage féminin exposa la première les raisons d'ordre général qu'ont toujours invoquées les pionnières du mouvement: c'est faire œuvre de justice que de donner aux femmes des droits politiques égaux à ceux des hommes, puisqu'elles supportent des charges égales, elles payent leurs impôts, elles ont la même responsabilité devant la loi; au cours de la dernière guerre, elles ont été aussi appelées, dans le rang ou au civil, à participer à la défense du pays. Les nations voisines ont si bien discerné cette évolution qu'ils ont donné aux citoyennes leurs évolution qu'ils ont donné aux citoyennes leurs droits politiques complets. Nul ne saurait pré-tendre que la femme suisse n'a pas autant endre que la femme suisse n'a pas autant pre-de maturité civique que toutes celles qui vi-vent au delà de nos frontières. M<sup>me</sup> Jean Vincent représentant les fem-mes du parti du Travail, donna des indica-tions sur leur activité sociale et montre.

tions sur leur activité sociale et montra com-bien elles étaient handicapées par l'absence de

droit de suffrage.

M<sup>me</sup> Carlier au nom des femmes catholiques qui s'occupent activement des œuvres édu-catives, sociales, morales que l'Eglise doit étendre et développer toujours davantage sent la nécessité de participer à la vie politique du

Mme Julien Lescaze, de la Lique du Go-Mine Julien Lescaze, de la Lique du Go-thard fit ressortir que la femme suisse désire collaborer à la vie civique et politique du pays en y apportant les dons particuliers qu'elle possède, elle espère contribuer par là à une vie plus complète et plus harmonieuse

de notre

notre peuple.

M<sup>mc</sup> André Fatio a trois fils, elle se rend M<sup>me</sup> André l'atio a trois IIIs, elle se rend compte que la mère de fumille aussi se voit en-travée dans son rôle d'éducatrice parce qu'une grande part de l'autorité que la femme avait jadis sur ses enfants a passé entre les mains de l'Etat et que sans les droits politiques, elle est totalement impuissante à l'égard d'une est totalement impuissante à l'egald d'une foule de décisions qu'on prend sans elle. De plus, la femme est appelée à former, jour après jour, de bons citoyens. Dans ce but, doit-elle pas être, elle aussi, une citoyenne? Enfin, M<sup>lle</sup> M. J. Mercier, professeur à

Organisée sous les auspices du département de l'Instruction Publique, la commission d'édu-cation de l'Alliance de sociétés féminines suisses, la Société pédagogique neuchâteloise, la fondation Pro Juventute et la ligue Pro Familia, avec le concours des associations pédagogiques et féminines de la région ont consacré une journée d'étude à la Paix et son titre principal: Orienta-tion de la Jeunesse vers l'idéal de la Paix contenait tout un programme que participants et participantes étudièrent consciencieusement.

M. Camille Brandt, chef du département de l'Instruction Publique souligna la nécessité d'une paix dans le monde, le devoir qu'a la jeunesse paix dans le monde, le devoir qu'à la jeunesse de s'intéresser aux problèmes et à la construc-tion de la paix. Les ainés qui ont vu deux guer-res en l'espace de 30 ans, et qui sont écrasés sous un amas de scepticisme n'ont pas su la

Comment réaliser les paroles de J. Michelet qui disait en 1845 : «Le XXme siècle déclarera la paix au monde?» En 1945, à la séance du prix Nobel, Gustave V. déclarait: Il faut construire un monde où les hommes cohabiteront en paix. M. Ph. Muller secrétaire de l'Association suisse pour une Société des Nations et professeur au gymnase cantonal démontra que les bons pédagogues s'opposeront à la vague de scepticisme en s'efforçant d'y substituer l'enthousiasme. Ils poseront les premiers jalons de la paix dans notre pays en éduquant la jeunesse, en lui ex-pliquant la nouvelle société des nations, la coo-pération internationale. La jeunesse doit savoir que la source de la guerre n'est pas inclusive-ment dans un peuple, elle est aussi en nous-mêmes, en Suisse même. Pour parvenir à la paix, il faut commencer de la réaliser en chacun de nous, dans la famille, dans le cercle habituet en bannissant tout sentiment de haine, d'envie, de jalousie. Pour détruire le germe de la guerre nous devons tous apprendre à aimer, réapprendre la loi d'amour, vaincre l'indifférence qui des-sèche tout noble sentiment et fait échouer tous secne tout noble sentiment et tait ecnouer tous les efforts de culture, fait mourir la démocratie même du fait que l'individu se désintéresse des choses de l'Etat. Il faut éduquer les indidus, les cultiver, les faire sortir d'eux-mêmes, leur apprendre à être des personnes, à être humains, à savoir ce que c'est que le bien, le vrai, le beau, qu'ils sachent que l'éducation est un échange d'ils par à ême Les seuls grands éducaéchange d'âme à âme. Les seuls grands éduca-teurs furent ceux qui apprirent aux jeunes à devenir quelqu'un, conclut M. Muller. M¹le Marguerite Evard, de St-Sulpice (Vaud)

Marguerite Evard, de St-Sulpice (valud) parla de l'édication internationale, prouva par des faits historiques que des tentatives furent faites six cents ans avant J.-C. pour instaurer la paix entre les peuples, (essai de S. d. N.).

l'Ecole Secondaire apporte l'opinion des jeunes. Après une longue période où la jeunesse féminine restait parfaitement indifférente au

féminine restait parfaitement indifférente au droit de vote, il se manifeste maintenant un réveil significatif. Toutes se voient plus ou moins contraintes de se préparer à exercer une profession et elles se rendent compte qu'elles sont sans défense dans la lutte pour le gagne-pain tant qu'elles n'ont pas les droits politiques. Elles ont été vivement impressionnées par une séance organisée en octobre à l'Ecole (lors de la réunion internationale d'un comité suffragiste) où des femmes de pays divers, y compris une dame égyptienne

pays divers, y compris une dame égyptienne et une dame hindoue, leur ont parlé de l'ac-tivité politique des femmes dans leurs con-

Le président demanda si ces dames délé-

La XIV<sup>me</sup> Journée d'éducation à Neuchâtel Mile Evard démontra à l'aide de projections lumineuses qu'il était possible d'intéresser les fants à la paix au moyen de jeux récréatifs riés.

Vouloir la paix et le construire voilà ce que nous dit M. Edmond Privat, professeur à l'Uni-versité de Neuchâtel. Comme éducateur, M. Privat sait que jeunesse et le monde en général ont de la peine à s'enthousiasmer pour l'idéal la paix. L'on se demande s'il faut s'enthousiasme non, dit M. Privat, ni se laisser décourager par sa forme actuelle qui est un essai qu'il faudra remplacer par une troisième.

Un mauvais enseignement de l'histoire empêch l'établissement de la paix de même que l'abdi-cation du citoyen qui se désintéresse des cho-ses du pays. Maintenir la croyance qu'on ne pourra pas supprimer les guerres du fait qu'elles ont toujours existé est un crime contre l'humanité Orienter la jeunesse vers l'idéal de la paix ne signifie pas pour les pédagogues, qu'ils auron signifie pas pour les pédagogues, qu'ils auronu une heure de plus à ajouter au programme des leçons, leur premier devoir est de croire eux mêmes à la paix, avec foi, de la vouloir, de réaliser l'harmonie, de combattre le scepticisme de réapprendre la réalité de cette parole: aimez-vous les uns les autres. Ils doivent être les macons qui construiront la cathédrale des valeur spirituelles. Des éducateurs doivent avoir assez d'âme, de volonté pour parler de la paix, en l'avant en soi.

Pour former de futurs hommes et femmes pa cifiques, il faut sublimer les instincts combattifs d'entr'aide. Il y a là pour notre pays qui veut rester neutre et désire entrer dans la S. d. N. tout un magnifique programme: mettre en pra tique la grande idée de Pierre Cérésole, orga-niser en grand le service civil.

Notre pays ne veut pas faire la guerre, alors, qu'il prépare une armée de paix, des jeunes gens des jeunes filles en grand nombre pour le ser-vice civil. C'est pour lui le seul moyen de payer sa dette à l'humanité et de faire partie de la S. d. N. en maintenant ses traditions

A la fin de cette intéressante journée un grand souffle d'air pur fut apporté par quatre jeunes gens de différents groupements de jeunesse qui vinrent demander aux aînés de leur faire confiance, de tenir compte en éduquant la jeu-nesse de sa personnalité. Un grand espoir en-vahit l'auditoire attentif en écoutant le programme de la jeunesse qui tend vers le même gramme de la printesse qui tend vie le menue but, une seule pensée était dans les cœurs: Va jeunesse qui nous parle, tu nous redonnes confiance, ouvre tes ailes, et vole à la reconstruction d'un monde meilleur que nous les ainés n'avons pas su construire.

E. DI CENTA.

guées réclamaient des droits politiques com-plets,\* celles-ci répondirent affirmativement et se retirèrent espérant avoir peut-être influencé tel ou tel conseiller indécis.

les femmes avaient été invitées à venir, en nes remmes avaient ete invitees a venir, en séance plénière, du Grand Conseil! faire va-loir les arguments pour et contre le vote des femmes, Mue Dr. Autenrieth pour les suf-fragistes, Mue Wipf, femme du pasteur de Bülach, contre l'égalité des droits politiques. Chacune devait s'efforcer tour à tour d'é-clairer et de convaingre laurs auditures clairer et de convaincre leurs auditeurs. do lo

Ces deux dames eurent, au cours de la séance, une attitude si digne qu'elle frappa plus d'un spectateur. Ceux qui s'attendaient (suite en 3me page)

Hommages à Emilie Gourd

(Suite des messages)

#### Du secrétariat féminin suisse.

Voici maintenant près d'une année que je suis à l'écart de toute séance et je me demande quand il m'arrivera de pouvoir commencer à y pendre part, et s'il ne serait pas plus sage de donner ma démission en bloc de toutes ces activités auxquelles je tiens pourtant depuis si longtemps ?... »

Chère M<sup>lle</sup> Gourd, elle écrivait ces lignes

le 16 novembre 1945 et nous nous demandions à ce moment ce qu'il adviendrait si E. Gourd donnait « sa démission en bloe ». Nous savions qui nous perdrions: Vice-Présidente de la Commission III du Secrétariat féminin suisse, elle a aidé à sa fondation par son expérience et clairvoyance, elle a soutenu, encouragé, aidé la secrétaire; toujours franche, toujours droite, la secrétaire; toujours franche, toujours droite, elle apportait un esprit dans son travail que bien des jeunes pourraient lui envier; tout était chez elle précis, clair, spontané; elle savait rendre agréable les sujets les plus rébarbatifs; elle a su donner à sa correspondance ce caractère aimable et enjoué, même lorsqu'il s'agissait de choses officielles ou administratives.

Nous savions qui nous perdrions et nous sa-vons hélas qui nous avons perdu; bien trop vite, alors qu'après cet immense travail de pionnière, elle aurait mérité d'en voir un des résul-tats les plus imminents « le vote des femmes ». Le Mouvement Féministe de décembre porte

comme en-tête cette formule de vie : « Il faut pouvoir tout risquer, fût-ce notre vie entière, sur une grande espérance (H. Goblet d'Alviella)»; ce fut bien l'attitude de MIle E. Gourd.

Au nom du Secrétariat féminin suisse et de ses associations-membres, nous rendons hommage à notre très regrettée E. Gourd et nous nous permettons de transmettre à sa famille et à ses amis nos bien sincères condoléances.

Secrétariat féminin suisse: La Présidente: E. M. Schlatter La Secrétaire: D. Lecoultre.

### D'Emmy Bloch

ancienne rédactrice du Schweizer Frauenblatt Les rencontres avec elle respiraient toujours la vie, et la compréhension intelligente et sin-cère de l'actualité.

le lui conserverai un souvenir fidèle et ému...

### De Mlle Beeli

ancienne présidente et fondatrice de la section de Davos, qui compte 93 ans ou plus.

Il faut que je vous exprime, à vous-même et au *Mouvement*, ma profonde sympathie à l'oc-casion du décès de l'« Unique » M<sup>lle</sup> Gourd. Cette personnalité qui aimait la lutte doit beaucoup vous manquer maintenant, au moment décisif.

N.D.L.R. — Nous nous excusons d'une erreur de date qui s'est glissée dans l'article sur Eleanor Rathbone dans notre numéro du 16 févrie. Le Conquès in'ernational de Ge-nève a eu lieu en 1920 et non en 1921.

LA RÉDACTION.



à accueillir l'œuvre du maréchal Liautey, contribué même à ouvrir le Manoc à la France.

L'amour qu'Isabelle portait à la nature déserte et libre des hauts plateaux algériens s'accompagnait d'une philosophie à demi inspirée de la sagesse musulmane, à demi héritée de son ascendance chrétienne. Qu'on en juge par ces quelques lignes empruntées à ses notes de route :

quelques lignes empruntées à ses notes de route :

Je me souviens aussi de la paix profonde, infinire, qui était descendue en mon âme, ce soir-là, tandis que je traversais les villages maraboutiques d'Elbeyada et d'Elakbah, inondés des derniers rayons du couchant... Et cependant, en quelle angoisse, en quelles circonstances cruelles j'étais venue là ! Mais est-ce que toutes ces matérialités, toutes ces misères éphémères, touchent les âmes des initiés ? On peut, à certaines heures bénies, faire abstraction de toutes les circonstances douloureuses et se liver à d'autres impressions, celles que nous portons en nous et celles qui nous viennent de l'Incomu, à travers le prisme sublime du vaste univers.

Souvent aux heures envolées de prospérité, j'ai trouvé la vie enuyeuse et laide. Mais depuis que je ne possède plus que mon esprit toujours en éveil, depuis que la douleur a trempé mon âme, je sens, avec une sincérité absolue, l'ineffable mystère qui est répandu dans toutes les choses...

Le pâtre bédouin, illettré et inconscient qui-loué Dieu en face des horizons splendides du dé-sert au lever du soleil, et qui le loue encore en

face de la mort, est bien supérieur au pseudo-intellectuel qui accumule phrases sur phrases pour dénigrer un monde dont il ne comprend pas le sens et pour insulter à la Douleur, cette belle, cette sublime et bienfaisante éducatrice des âmes...

Est-ce à cause de ses idées politiques ou pour toute autre cause qu'Isabelle se trouva en butte à l'animosité des milieux officiels et que la reconnaissance civile de son mariage musulman lui fut refusée? Elle s'était fixée avec son mari lui fut refusee? Elle s'était fixée avec son mari à Eloued. En janvier 1901, il lui arriva d'être brutalement attaquée par un fanatique, peut-être à la solde d'une confrérie ennemie des Kadryias. Blessée au bras, elle fut soignée à l'hôpital militaire français et ne garda de cette agression qu'une raideur du coude droit. Peu après, en juin 1901, et tout aussi mystérieusement, elle fut expulsée du territoire algérien et ne parvint à obtenir à ce sujet aucune explication de la part des autorités et aucune protection de la part du consular russe dont elle dépendait encore, son mariage n'ayant pas été officiellement reconnu. Elle gagna Marseille. Grâce à une per-mutation dans les hussards, son mari put la re-joindre au bout de quelques mois. Sans ressour-ces, elle mena une vie très dure, travaillant même sur le port parmi les trimardeurs. Mais elle put heureusement faire reconnaître la validité de son mariage, ce qui lui permit de rentrer en Algérie par la grande porte de la naturalisation, main-tenant qu'elle était l'épouse d'un Français.

Son engagement militaire fini, Sliman Ehnni renonça à l'armée et obtint une place de secrétaire-interprète à Ténès. Dès lors, l'ambition d'Isabelle fut de pénétrer le Sud algérien, le Sud oranais et, si possible, le Maroc. Cette dernière joie ne lui est pas donnée, puisqu'elle ne nière joie ne lui est pas donnée, puisqu'elle ne s'aventure que juste sur la frontière. Elle atteint Aïn-Sefra. Elle s'enthousiasme pour ce pays neuf, encore presque intact, où la colonisation française s'annonce avec une plus large compréhension et de meilleures méthodes que partout ailleurs. Elle participe non seulement à la vie des indigènes, mais à celle des troupes françaises, s'intéresse au sort des hommes de la Légion étrangère, à leur désespoir mêlé de souvenirs touchants et de soif d'aventures. Sa carrière d'écrivain s'affirme de plus en plus Elle complérer sons s'affirme de plus en plus Elle complérer. d'écrivain s'affirme de plus en plus. Elle com-mence à être connue par ses descriptions algé-riennes si parfaitement exactes et si poétiques, par ses idées généreuses, par sa vie, qui est un défi à toute convention et ne présente cependant aucune trace de relâchement moral. Elle a vingt sept ans. Elle est heureuse. Une magnifique sept ans. Elle est neureuse. Une magninque carrière lui est ouverte. Son mari la rejoint pour un séjour à Ain-Sefra. Un soir de tempête, leur maisonnette est emportée par le torrent. Sliman-Ehnni ne sait pas nager. Isabelle veut lui ménager une sorte de radeau. Elle rentre

dans la maison pour s'emparer d'une planche, A ce moment tout s'écroule sur elle tandis que Sliman, pourtant moins exercé qu'elle à la vie

sportive, est sauvé par miracle. Le corps d'Isabelle fut retrouvé sous les décombres deux jours plus tard. Le général Liautey, qui s'était intéressé aux écrits de la jeune femla fit inhumer au cimetière musulman

me, la fit inhumer au cimetière musulman d'Ain-Sefra.

La nouvelle de sa mort ne fit pas grand bruit dans le public littéraire de l'époque. Pourtant tout un cercle d'amis : colons, militaires, peintres, écrivains, ressentirent douloureusement le départ prématuré d'Isabelle.

Le docteur Mardrus, l'orientaliste connu, tra-ducteur des *Mille et une Nuits* était alors en voyage en Kroumirie avec sa jeune épouse, Lucie Delarue-Mardrus. Tous deux avaient espéré faire un jour la connaissance de Si Mahmoud. Désolés à la nouvelle de sa mort, ils accoururent à Bône où ils pensaient trouver la tombe d'Isabelle auprès où ils pensaient trouver la tombe d'Isabelle aupres de celle de sa mère, qui y était enterrée au cime-tière musulman sous le nom de Fatima Manoubia. Ils ne trouvèrent que quelques amis désolés et accomplirent une sorte de pèlerinage à la recher-che de son souvenir. Lucie Delarue-Mardrus lui consacra un long article néerologique et un poème dont quelques vers sont touchants:

Te regretter, alors que je ne t'ai point Au moment où mes mains allaient pre tes mains...

(suite de la 2me page)

(suite de la 2me page)
à des propos aigres-doux, à des allusions
blessantes ou même à une timidité ou une
nervosité « bien féminines » en furent pour
leurs frais de curiosité. On vit les deux antagonistes assises paisiblement côte à côte durant les débats, échanger fréquemment entre
elles des paroles sereines et amènes.

Mª Autenrieth exposa avec talent et objectivité les raisons qui militent en fayeur du

M<sup>me</sup> Autenrieth exposa avec talent et objectivité les raisons qui militent en faveur du suffrage féminin, tandis que M<sup>me</sup> Wipf parla au nom de celles qui, après l'effort civique collectif qu'elles ont fourni pendant la guerre, préfèrent rentrer dans leur coquille et se vouer exclusivement aux soins de leur famille et de leur intérieur, car décidément, elles sont fatignées ! elles sont fatiguées!

On se rend compte que l'opinion de M<sup>me</sup> /ipf est très répandue parce qu'elle est fa-le. Beaucoup de femmes sont dans une situation assez aisée pour ne pas éprouver le désir de se mèler de politique, même inté-rieure. Celles qui réclament sont, à leur asi des agitées avides de se mettre en avant. Ces des agitées avides de se mettre en avant. Ces dames si lasses ne se mettent nullement à la places des isolées qui se débattent dans les difficultés juridiques, financières ou professionnelles. « Je n'ai pas besoin du droit de vote, décrètent-elles, donc aucune n'en a besoin ». Pourra-t-lon leur faire entendre que, som s. Pourra-t-on teur faire ententier que, si ce droit ne leur paraît pas nécessaire au-jourd'hui, il pourrait être indispensable demain à leur fille? Elles verraient ainsi que ce bulletin qu'elles dédaignent est un moyen et combien indispensable de défendre cette famille, cet intérieur auxquels elles tiennent par-dessus tout.

par-dessus tout.

Quoi qu'il en soit, le Grand Conseil züri-chois a été convaincu dans sa majorité par Mar Autenrieth, puisqu'il a voté par 86 voix contre 70 l'introduction du droit de vote et d'élection pour les femmes, dans le canton de Zurich.

Après une seconde lecture, la décision derière appartiendra au peuple souverain, c'est-dire aux électeurs masculins. Suivront-ils la voie ouverte par leurs magistrats? C'est ce que nous verrons.

Avec nos lecteurs, nous suivrons pas à pas la marche de l'idée dans les divers cantons qui s'en occupent; puisse cette marche deve-nir de jour en jour plus assurée! A. W.-G.

(suite de la 1<sup>re</sup> page)

Les affiches seront réservées aux campagnes précédant les votations.

La semaine d'information sur le suffrage féminin, précédant les votations, concourra

fémmin, précédant les votations, concourra à notre campagne.

M<sup>me</sup> Studer recommande de bien choisir les titres de conférences, de travailler les cercles campagnards. M<sup>lle</sup> Quinche, de veiller aux articles antiféministes qui paraissent dans les journaux et d'y répondre. M<sup>me</sup> Amstutz, rédactrice au Bund, recommande aux femmes d'exercer leur pression sur les journaux, les abonnées ont une arme dont elles ne savent pas se servir: le désabonnement à un journal



vevey et Sous-vêtements dames et enfants

ebé

adversaire ou publiant des articles qui les a blessées. Elles doivent aussi informer les jour-naux de l'activité féministe, leur envoyer des

comptes rendus d'assemblées, de conférences,

M<sup>me</sup> Ch. Muret (Lausanne) demande de faire la liaison entre le droit de vote et la vie

quotidienne et recommande la célébration de la journée internationale de la femme pour la paix le 8 mars. Cette séance nouvrie et ibitérossante est

Assemblée générale

d'.. Aide et conseils aux mères"

L'assemblée générale d'aide et conseils aux femmes enceintes a eu lieu le 15 février, à la Salle Centrale. M. le pasteur Henriod, président de la Communauté d'action pour la famille, ouvre la séance qui débute par une courte partie extraintent de la communauté d'action pour la famille courte partie destributes de la communaute d'action de la communication de la co

Mme Châtillon, présidente d'«Aide et Conseils»,

rapporte sur l'activité de l'œuvre. Elle adresse de chaleureux remerciements à tous ceux qui

contribuent à sa bonne marche et tout particu-lièrement aux directrices si dévouées et si com-pétentes, Mmes Favre et Chavaz. La Fête des bébés n'ayant pas pu s'organiser en 1945, le gros souci du Comité est l'état déficitaire de

nos finances.

Le rapport de Mme Favre, directrice du bu-

reau de la rue Rousseau 1, nous apprend que 608 mères ont eu recours à ses conseils. 26 % de ces mères sont malheureusement des céli-

bataires, ce qui marque une augmentation des naissances illégitimes. Ces jeunes filles sontelles suffisamment protégées ?  $M^{\rm mc}$  Favre donne

des exemples très frappants de jeunes mal en-tourées par leur propre famille ou trop isolées. Pourquoi peut-on engager des mineures dans les cafés ? Pourquoi n'exige-t-on pas une carte

les cafés? Pourquoi n'exige-t-on pas une carte d'identité à l'entrée des dancings? Trop de jeunes sont exposées. Mme Favre réclame des remèdes éducatifs et législatifs et, d'une façon

générale, une protection meilleure des moins de

20 ans.

Mme Calame qui prend ensuite la parole, est

la fondatrice et l'animatrice de la *tayette édu-*cative : cette œuvre si utile vient de fêter sa centième réunion. Grâce à de judicieux conseils

mêmes tout ce qu'il faut pour le petit être atten-du. Bien des liens de sympathie et de confiance

Un rapport financier très clair est présenté

se sont élevées à fr. 5006,45; il a fallu pré-lever fr. 1032,81 sur le solde de nos réserves. Le comité a fait appel au *Dr. Tournier*, qui

a bien voulu accepter de nous parler de la psy-

chologie de la famille moderne. D'où provin-nent les conflits conjugaux trop fréguents de nos jours? Contrairement à l'opinion générale-

ment répandue, on ne divorce pas à la légère:

chaque cas particulier est un drame qui succède

pressant dépenses

Maison spéciale

de LAINES

r M. Mégevand. Il adresse un appel tous pour combler le déficit. Les

s'établissent ainsi,

jeunes mères, trop souvent lancées dans la vie sans direction, apprennent à préparer elles-

levée à 16 h. 40.

administrative,

séance nourrie et intéressante est

A. Bondallaz.

De la carrière littéraire d'Isabelle Eberhardt que va-t-il rester? On sait que les écrits jetés dans le cours éphémère des publications quo-tidiennes sont le plus souvent perdus. De la vase qui avait recouvert la maisonnette d'Aïn-Sefra, on put retirer les pages d'un petit roman à peine achevé : *Le Trimardeur* et quelques feuilles de route. Presque plus rien ne subsisterait de l'ac-tivité littéraire d'Isabelle si le rédacteur de la Dépêche algérienne et de l'Akhbar, Victor Barru cand, ne s'était appliqué à réunir en volume u certain nombre des articles et des nouvelles certain nombre des articles et des nouvelles publiés par sa jeune collaboratrice, ainsi que les pages retrouvées après sa mort. Ces livres¹: Pages d'Islam. Notes de route, Dans l'ombre chaude de l'Islam. Le Trimardeur, sont un peu oubliés aujourd'hui. Ils sont cependant d'un grand charme dans leur sincérité. Peut-être en les abordant d'un grand charme dans leur sincérité. dant est-on parfois déconcerté par l'absence de tout préliminaire, de tout encadrement, de tout plan voulu. Il s'agit en somme d'une collection d'instantanés. Mais à la longue, lorsqu'on en a pris connaissance et que, fout naturellement, ces paysages, ces types, ces aperçus de la vie indi-gène, se mettent d'eux-mêmes à leur place les uns à côté des autres, on s'aperçoit du grand talent d'évocation, grâce auquel Isabelle Eber-hardt fait vivre autour de nous un monde qui

nous 'est étranger et auquel elle n'a rien enlevé de son originalité pour nous le rendre plus accessible et plus explicable. Avant embrassé la foi musulmane, Isabelle se

croyait entièrement assimilée à naires. Peut-être se trompait-elle. Victor Barru-cand aime à parler de l'aventureuse nostalgie de son âme slave. De ses aristocratiques antécéde son ame siave. De ses aristocratiques antece-dents germaniques, les von Eberhardt, Isabelle pouvait avoir hérité d'autres velléités encore. Son éducation genevoise, sa pratique dès l'enfance de la langue française, ses séjours à Paris, ne fu-rent pas non plus sans influence sur elle. Quel-les que soient les sources auxquelles s'alimenta sa riche personnalité, Isabelle frappe notre imasa riene personnainte, isaachie trappe notre imagination par sa capacité d'initiative, son inéquigable curiosité humaine, sa soif inextinguible
d'action et d'aventure, enfin par cette jeune
énergie, presque doublée, qui lui permit de vivre
deux existences simultanément et ouvertement.
Ce ne sont pas là les traits habituels d'un caractère musulman. La sagesse de l'initiée des Kadryias est d'ailleurs fort éloignée de la pure contem-plation. Si dégagée que soit sa plume musulmane des clichés occidentaux, elle trahit des préoccu-pations sociales et des vues philosophiques es-sentiellement européennes.

Une préparation européenne — qu'il nous plai-rait d'appeler genevoise — à sa vie musulmane, a fait d'Isabelle Eberhardt un merveilleux agent

à une vie de crise. Le manque d'unité des pa-rents entraîne trop souvent une situation diffi-cille pour les jeunes, peu arrivent à créer une véritable communauté de la famille.

Le mal est-il plus grand qu'autrefois? Non, l'appel des sens et l'orgueil spirituel ont existé de tous temps et à bien des égards, on est aujourd'hui mieus préparé au mariage. Un grand problème se pose: il y a dans l'esprit et dans les mœurs actuels des facteurs adverses. Le grand fait nouveau, c'est l'émancipation de la femme à laquelle a succédé souvent la démis-sion de l'homme. Le père se désintéresse trop féquemment des problèmes éducatifs et ces souretombent lourdement sur la mère de famille. La philosophie de la chance, la notion du hasard sont à la base des revendications égalitaires. Il n'y a de reconstruction possible que par une réforme de notre pensée. Ne parlons ntaires. Il n'y a de reconstruction possible que par une réforme de notre pensée. Ne parlons plus de hasard, mais ayons la ferme conviction que Dieu appelle chacun à réaliser sa propre vocation. Là est la source possible de tout re-

La femme doit se développer, l'enfant grandir, ce ne sera plus la communauté tyrannique d'autrefois, mais le retour à la notion fondamentale de l'autonomie de la personne humaine. C'est ce qu'il appartient au chrétien de démon-trer, en replaçant Dieu au centre de la famille. L'assemblée a chaleureusement applaudi cette

belle conclusion du Dr. Tournier et le pasteur Henriod, avant de lever la séance, a recommandé très particulièrement l'œuvre d'aide et conseils aux femmes enceintes, rue Rous-seau 1. Il lui faut l'appui de tous, pour qu'elle puisse poursuivre son action bienfaisante. et conseils uisse poursuivre son action bienfais Compte de chèques postaux I. 8407.

A propos du vote des femmes

MIle Antoinette Quinche à l'Institut National Genevois

Passionnante conférence que l'Association féminine d'Education nationale, en collaboration avec l'Association pour le Suffrage, le Lyceum et l'Association des Femmes catholiques, avait organisée à l'Institut National Genevois. M. Foex, président de la Section des Sciences Morales et Politiques, ayant tenu à saluer lui-même la conférencière et les sociétés représentées, sou-ligna l'intérêt du sujet abordé dans cette salleoù se discutent tous les problèmes concernant la

e politique genevoise.

M<sup>me</sup> Pierre Guinand, présidente de l'A.F.E.N., après un bref rappel des buts et initatives réa-lisés par cette société qui, depuis 13 ans, s'est at-tachée à compléter l'instruction civique des femmes et à les rendre attentives à leur responsabimes, et à les rendre attentives à leur responsabi-lité dans la vie nationale, invita Me Quinche à prendre la parole. Celle-ci, avec la brillante élocution et le talent, que l'on sait, retraça en quelques traits frappants tirés de l'histoire, le rôle et l'influence des femmes dans la vie des nations, pour arriver à cette conclusion en ce qui concerne la femme suisse, seule en Europe à ne point avoir encore les droits d'électrice d'éligibilité: le suffrage féminin est avant t d'éligibilité: le suffrage féminin est avant tout une question de justice dans un pays démocratique. La conférenccière fait remarquer que l'O. N.U. prévoit l'égalité des sexes en matière na-tionale et internationale. Il semble donc que ce statut comprenne celui des femmes de toutes les

statut comprenne celui des femmes de toutes les nations qui font partie de cet organisme ou qui sont appelées à en faire partie.

Abordant l'argument principal d'actualité, elle exposa le renversement total de la forme sociale des temps présents en regard de la vie d'autre-fois qui faisait de la femme au foyer une unité économique et productive, alors que dans l'é-poque actuelle, où tout est fabriqué, industria-lisé, la femme, adoptant toutes les professions, devient à la fois l'ouvrière salariée et la con-

sommatrice de la production nationale.

D'autre part, elle dépend complètement de lois de l'État où elle n'a pas voix de réforme: tois de l'état ou etle n'a pas voix de retormes contrats collectifs, assurances sociales ou scolailes, assurances maladies ou accidents, chambres de mineurs, tutelles. L'enfant, dès le premier âge, lui échappe, en passant par l'école, l'enseignement professionnel, le service militaire dont les filles ne sont même plus exemptées: toutes ces étapes sont régies par des lois auxquelles elle ne participe pas. De ces lois, dépendent éga-lement les conditions de travail et de salaire

de liaison. Il est à souhaiter que non seulement les voyageurs qui veulent pénétrer au cœur de l'Afrique bédouine ou berbère, mais aussi les hommes politiques qui se préoccupent du pro-blème africain, retrouvent au fond des bibliothèques les quelques ouvrages trop oubliés et forts suggestifs de cette musulmane de Genève. Marianne Gagnebin.

# A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870 M™ VVC L. MENZONE Soldité - Elégane 5 °/e escompte en lickets jaunes 17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

du mari, dont elle est, par la force des choses, l'administratrice. De plus, en ce qui touche à ses biens ou à son salaire, la femme mariée est mal défendue par les régimes matrimoniaux les plus couramment en vigueur. Si elle reste veuve ou divorcée, devenue chef de famille, elle n'a plus

orvorcee, devenue cher de famille, elle n'a plus aucune voix à faire entendre.

Quelques chiffres sont éloquents: en Suisse 547,000 femmes travaillent (120,000 dans les usines, 320,000 à la campagne). Le 44 % des femmes sont célibataires, veuves ou divorcées, devant travailler ou administrer leur bien. Cela ne devrait-il pas inciter les femmes mariées à se solidariser avec les moins privilégiées pour ob-tenir l'octroi équitable des drois qu'elles méritent.

L'expérience des autres pays permet de constater que les électrices n'ont nullement troublé l'équilibre politique de la nation mais ont apporté un élément de stabilité; leur influence porte in-discutablement sur l'amélioration des lois so-ciales. Nous savons, en Suisse, combien de réformes sociales sont parties d'initiatives privées

féminines pour être ensuite adoptées par l'Etat.

M<sup>Ile</sup> Quinche fait ensuite le bilan des chances
qui restent aux femmes d'obtenir le droit de vote en rappelant la somme des opérations cantonales et fédérales auxquelles ce projet doit être sou-mis. Le *Mouvement Féministe* nous a déjà maintes fois instruites de ces lenteurs par la plume si avertie de notre chère Emilie Gourd. Il est bon cependant de rappeler que le vote féminin ne doit pas seulement être adopté par la majorité des électeurs, mais aussi par la majorité des cantons. Ceci dit assez clairement combien nous devons travailler toutes et dans tous nos cantons. Des questions furent posées par divers audi-

Des questions rurent posees par divers audi-teurs et auditrices sur la campagne que se pro-pose le Comité d'action genevois. Mme Bondal-laz, vice-présidente de l'Association pour le Suffrage, dit que le Suffrage mettra à la dispo-sition de la Campagne, toute son expérience et toute sa documentation, ayant déjà maintes opérations de ce genre à son actif. Mais il faut des moyens financiers et ce n'est qu'en s'associant nombreuses qu'on ses obtiendra, elle attend beaucoup de l'union de tous les groupements gene-vois, union qui s'est déjà manifestée lors de l'entrevue d'une délégation de femmes auprès de la Commission du Grand Conseil qui étudie

présentement la question du vote féminin. La doctoresse Girod est chargée de remercier Mlle Quinche; elle lui exprime ainsi que M. Foex, au nom de l'Institut National Genevois, Foex, au nom de l'institut rational leur gratitude pour son lumineux exposé. M. J. D.

N.D.L.R. — La campagne suffragiste dont il fut question au cours de la conférence com-mencera incessamment. Elle comporte, entre autres, une campagne dans toute la presse; les lecteurs ou lectrices susceptibles de faire des suggestions à se sujet et désireux d'écrire de brefs articles de propagande sont priés de s'annoncer à la Rédaction du Mouvement. Les offres de collaboration seront reçues avec reconnaissance.

La RÉDACTION.



DE-CI, DE-LA

Les jardinières.

Mlle Jeanne Burdet, à Lausanne, a été nom mée jardinière-secrétaire des jardins botaniques de l'Université de Lausanne.

Les femmes dans les commissions

 Le Conseil d'Etat vaudois a nommé membre de la commission du Fonds cantonal des Arts et des Lettres, sur la proposition de la Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et déco-rateurs, section de Lausanne, Mie Violette Mil-liquet, artiste peintre à Pully, professeur à l'Ecole cantonale de dessin à Lausanne.

 La commission scolaire de Leysin, fait rare, compte quatre femmes : Mmes Suzanne Brand-Vaudroz, J. Jeanloz-Roussy, Julia Leuzinger-Hurter, Henriette Werren-Hubert.

 M<sup>me</sup> Amiguet a été désignée comme secrétaire de la commission scolaire de Lutry.

 La loi autorise les femmes à siéger dans les commissions d'assistance vaudoises, mais à peine une quarantaine de communes, sur 388, ont fait

### Tout pour économiser LE GAZ

Cuisinières et réchauds derniers modèles Autocuiseurs - Grils "Melior"

Marmites à vapeur E. FINAZ-TRACHSEL Boulevard James-Fazy 6

<sup>1</sup> Paris Flammarion 1904 à 1923.